



COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

1^{ER} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL EXTRAORDINAIRE DU 07 AVRIL 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 01/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'accepter le plan d'affectation communal (PACom) et son règlement tel que mis à l'enquête publique du 18 mars 2022 au 16 avril 2022 et les modifications mises à l'enquête publique complémentaire du 29 novembre 2024 au 29 décembre 2024.
2. D'accepter les réponses aux oppositions formulées lors de l'enquête publique du 18 mars 2022 au 16 avril 2022 ainsi que lors de l'enquête publique du 29 novembre 2024 au 29 décembre 2024.
3. De réserver l'approbation du Département compétent.

Le Président :


Frédéric Duc



La secrétaire :


Murielle Jaquier